


3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2026-2027

Enseignants	Thielemans Benoit ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	Le cours abordera : les notions de développement durable et le sens des mots en lien avec les enjeux contemporains de maintien des conditions d'existence de l'humanité ; la transversalité de la problématique et des réponses à y apporter dans une perspective de décloisonnement des connaissances et des actions ; la question de la durabilité en architecture de manière critique au regard de sa capacité d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux ; les moyens de passer des concepts à la mise en œuvre effective dans le projet d'architecture (approches conceptuelles, méthodes de conception et d'évaluation, guides pratiques, etc.).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la question du développement durable dans une vision transversale et holistique touchant tant aux aspects sociaux, économiques et environnementaux de l'architecture, • Identifier l'impact de l'architecture dans les enjeux du Développement durable, • Définir les notions de base (écologie, durabilité, ...) et identifier les moyens d'action (concepts, méthodes, outils, démarches) en vue d'inscrire un projet d'architecture dans la durabilité, • Délimiter le rôle spécifique de l'architecte pour intégrer les facteurs de Développement durable dans la conception architecturale, • Articuler les cours du tronc commun (territoires, paysage, construction, structures, équipements, physique du bâtiment, histoires, patrimoine, éthique, philosophie, ...) et la construction durable dans une approche transversale et holistique vers l'atelier d'architecture. <p><u>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles. • AA2.6 Représenter des phénomènes environnementaux, sociaux et économiques. • AA3.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix constructifs et techniques. • AA4.4 Connaître et expliquer les conséquences environnementales, sociales et économiques de choix architecturaux. • AA5.3 Argumenter en faveur d'une architecture exemplaire au regard des exigences du Développement durable.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3		
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	3		